

**SEANCE DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
« CHINON, VIENNE ET LOIRE »  
EN DATE DU MARDI 28 AVRIL 2015  
COMPTE - RENDU**

L'an deux mil quinze le mardi vingt-huit à dix-huit heures, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes CHINON, VIENNE ET LOIRE se sont réunis dans la Salle Communautaire au Pôle Territorial de Cinais, 1 Rue du Stade à CINAIS (37500), sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT.

**Date de la Convocation : MARDI 21 AVRIL 2015**

**PRESENTS :**

M. J.ALBERT - M. J.AUPIC - M. C.BORDIER - M. J.V. BOUSSIQUE - M. B.CHATEAU - M. L.CHAUVELIN  
MME A.CHEVALIER - M. D.DAMMERY - M. Y.DESBLACHES - M. J.L.DUPONT - M. D.FOUCHÉ - M. D.GODOY  
MME F.GRANDIN - MME M.GREULT-CHIONNA - M. P.GUILLARD - MME G.HAILLOT  
M. D.HANNEQUART - MME F.HENRY - MME C.LEROY - M. M.LESOURD - MME M.LUNETEAU  
M. J.MANCEAU - MME M.MILLET - M. G.MORTIER - M. D.MOUTARDIER - M. V.NAULET - MME C.PERIN  
BESNARD - M. S.PINAUD - M. M.PLOUZEAU - MME V.POYART - MME I.RAIMOND PAVÉRO

**ABSENTS EXCUSES :**

M. Patrice CHARRIER avait donné pouvoir à M. Marc PLOUZEAU,  
MME Céline DELAGARDE avait donné pouvoir à MME Florence GRANDIN  
M. Gaëtan THAREAU avait donné pouvoir à M. Bernard CHATEAU  
MME Christelle LAMBERT avait donné pouvoir à M. Daniel DAMMERY  
M. Didier GUILBAULT avait donné pouvoir à MME Chantal PERIN-BESNARD  
MME Marie-Françoise GENET - M. Rémy DELAGE - M Michel PAVY - M. Bernard SICOT

MME Tiphaine MERCIER est arrivée à 19h30

M. Jean-Luc MARTINEAU avait donné pouvoir à M. Jean-Luc DUPONT jusqu'à son arrivée 18h53

Monsieur Claude BORDIER est élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé avec la précision suivante demandée par Monsieur Vincent NAULET : En ce qui concerne l'explication de son abstention sur le projet de bibliothèque à Chinon : « Le territoire dispose déjà d'une médiathèque suffisamment dimensionnée pour la population de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire ».

Le Conseil a pris connaissance des décisions prises par le Président dans le cadre des pouvoirs qui lui sont délégués par délibération du Conseil en date du 17 avril 2014.

Préalablement à l'ouverture de la séance, Monsieur Jean-Luc DUPONT donne la parole à Madame Christiane RIGAUD, nouvelle présidente de Lire et Dire qui présente le fonctionnement de l'association.

Puis Monsieur Jean-Luc DUPONT ouvre la séance et demande l'accord du Conseil pour ajouter trois questions diverses à l'ordre du jour :

- Un tarif provisoire pour la Piscine du Véron
- La participation de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire aux subventions accordées par Initiative Touraine en Chinonais
- Une demande de subvention à la DRAC pour l'exposition Daniel SPOERRI.

Accord du Conseil à l'unanimité.

## **OPERATION « LES GROUSSINS » GARANTIE D'EMPRUNT**

Monsieur Jean-Luc DUPONT propose au Conseil de garantir un emprunt conclu par Val Touraine Habitat pour le financement de l'opération des Groussins pour un montant de 4 766,65 €.  
Accord du Conseil à l'unanimité.

## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE D'INDRE ET LOIRE**

Le Conseil décide, à l'unanimité, Monsieur Jean-Luc DUPONT ne prend pas part au vote :

- de demander au SIEIL une subvention de 3 500 € dans le cadre de l'acquisition d'un véhicule électrique ;
- d'adhérer au groupement de commande du SIEIL pour la fourniture d'électricité et des services associés en matière d'efficacité énergétique.

*Madame HENRY demande quelle est la durée d'un marché ; Monsieur DUPONT lui répond que celle-ci est de deux ans et que le tarif est figé durant cette période.*

## **MOTION ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE : SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL**

Monsieur Jean-Luc DUPONT présente au Conseil une motion de l'Association des Maires de France qui s'élève contre la baisse des dotations de l'Etat ce qui conduira à une baisse des investissements publics locaux et donc amènera des difficultés croissantes pour les PME du bâtiment.

La motion demande également l'arrêt des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense.

La motion est adoptée à l'unanimité.

## **CAUTION DE REMISE DE CLES AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur Jean-Luc DUPONT explique au Conseil que la question de la caution demandée aux associations pour la remise des clés des locaux qu'elles utilisent est complexe car les situations sont très diverses.

Il propose donc qu'un groupe de travail composé de Messieurs Gilles MORTIER, Denis MOUTARDIER et Madame Ann CHEVALIER examine cette question ; dans l'attente, la délibération prévue à l'ordre du jour est retirée et celle du 5 novembre 2014 (n° 2014/317) est abrogée.

*Arrivée de Monsieur Jean-Luc MARTINEAU à 18h53.*

## **MISSION LOCALE**

Monsieur Gilles MORTIER propose un avenant à la convention conclue avec la Mission Locale permettant de verser 50 % de la subvention prévue dans la convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2015 afin de permettre à l'association de faire face à ses obligations.

Accord du Conseil à l'unanimité, Monsieur Jean ALBERT ne prenant pas part au vote.

## **SEDENTARISATION DES GENS DU VOYAGE : DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Monsieur Denis FOUCHÉ présente au Conseil le projet de transfert du Droit de Prémption Urbain de la Commune de Chinon à la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire sur la zone des « Petites Pussinières » dans l'objectif d'accueillir un projet de sédentarisation des gens du voyage.

Monsieur Laurent CHAUVELIN s'interroge sur le coût de l'aménage des réseaux dans ce secteur qui en est dépourvu. Monsieur Jean-Luc DUPONT lui répond qu'il est possible de les amener depuis « Les Coudreaux » à environ 400 mètres et que le coût sera étudié.

Accord du Conseil à l'unanimité.

Monsieur Bernard CHATEAU faisant valoir que certaines personnes de cette communauté, situées à Beaumont-en-Véron, pourraient être éligibles à ce dispositif.

## **GIRATOIRE DU « CARROI DE RAZILLY »**

Le Conseil approuve la cession au Conseil Départemental, à titre gratuit, des parcelles ayant été acquises par la Communauté de Communes du Véron pour la réalisation du giratoire du Carroi de Razilly. Ces parcelles seront intégrées dans le domaine public routier du département.

## **BOUCLES CYCLOTOURISME**

Monsieur Jean-Vincent BOUSSIQUET présente au Conseil le projet porté par la Région Pays de Loire d'un circuit de cyclotourisme entre le Center Parc et l'Abbaye de Fontevraud.

Cet itinéraire dont 4,6 kms passent en Indre-et-Loire est financé à 80 % par la Région Pays de Loire et le solde entre la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement et les Communautés de Communes du Loudunais et Chinon Vienne et Loire, ainsi que la Région Poitou-Charentes.

Le Conseil accepte à l'unanimité une participation d'un montant maximum de 3 000 € HT.

Madame Ann CHEVALIER alerte toutefois sur le caractère dangereux d'une partie du circuit située sur la commune de Couziers, dans un secteur en pente et assez étroit.

## **CAMPING L'ILE AUGER DE CHINON**

Le Conseil approuve les tarifs proposés pour la vente de kits de draps et de produits ménagers.

## **ASSOCIATION ACCUEIL EN VAL DE VIENNE**

Monsieur Jean-Vincent BOUSSIQUET propose au Conseil d'autoriser la mise à disposition auprès de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire d'un agent de la commune de Ligné pour exercer des missions à l'accueil de la Maison de Pays de Seuilly ou à l'accueil de loisirs de Cinais.

Accord du Conseil à l'unanimité, Monsieur Maurice LESOURD ne prenant pas part au vote.

## SUBVENTIONS DRAC

Sur proposition de Madame Ann CHEVALIER, le Conseil décide à l'unanimité de solliciter de l'Etat (DRAC) :

- L'attribution d'une subvention de 23 600 € pour la ré-informatisation du réseau de lecture publique ;
- L'attribution d'une subvention de 10 000 € pour le financement de l'exposition de Daniel SPOERRI.

## BOULE DE FORT DE LERNE

Madame Ann CHEVALIER expose au Conseil que le musée de la Boule de Fort, propriété de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire est contigu aux locaux de la Société La Paix et que le système de chauffage est connecté à celui de la Société La Paix.

Au vu des factures acquittées par l'association, il y aurait lieu de fixer un remboursement forfaitaire annuel de 1 500 €.

Accord du Conseil à l'unanimité.

Arrivée de Madame Tiphaine MERCIER à 19h30.

## PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS DE TERRITOIRES 2015

Madame Ann CHEVALIER présente au Conseil les manifestations inscrite dans le PACT 2015 conclu avec la Région.

Le coût de ces manifestations s'établit ainsi :

Structures	Projet concerné	Coût artistique prévisionnel	Subvention prév. sollicitée	Acompte à verser (50 %)
La Dive Musique	Festival de musique baroque	20 200 €	9 696 €	4 848 €
Rythme en Bouche	Soirées flamenco et occitane	6 380 €	3 062 €	1 531 €
Beauloisir	Concert « Voix du Sud »	3 700 €	1 776 €	888 €
Comité des fêtes de Seuilley	Soirée celtique	2 550 €	1 224 €	612 €
Musiques et Patrimoine	6 concerts sur la Rive Gauche et le Bouchardais	33 480 €	16 070 €	8 035 €
Autour de Babel	Festival littéraire	11 000 €	5 280 €	2 640 €
CC CVL	Saison 2015			
<b>Total</b>		<b>77 310 €</b>	<b>37 108 €</b>	<b>18 554 €</b>

Le Conseil donne son accord à l'unanimité et autorise le versement de 50% de la subvention aux associations.

## REMBOURSEMENT DE FRAIS

Le Conseil approuve le remboursement de 251,91 € de frais à un agent de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

## ASSOCIATION LIRE ET DIRE

Sur proposition de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Madame Ann CHEVALIER est élue à l'unanimité par le Conseil pour le représenter au Conseil d'Administration de l'association « Lire et Dire »

## PISCINE DU VERON

Sur proposition de Monsieur Gilles MORTIER, le Conseil approuve un tarif provisoire à partir du 20 mai 2015 à 1,70 € pour l'entrée à la Piscine du Véron, jusqu'à la réouverture du bassin ludique qui sera fermé du fait des travaux.

## SUBVENTION INITIATIVE TOURAINE EN CHINONNAIS

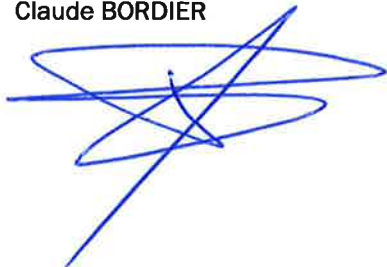
Monsieur Jean-Vincent BOUSSIQUET présente au Conseil les subventions à verser à Initiative Touraine en Chinonais dans le cadre des prêts d'honneur consentis par cet organisme pour l'implantation ou la modernisation des commerces à Chinon :

Entreprise / interlocuteur	Nature de l'activité et lieu	Montant du prêt accordé	Montant alloué par la CCCVL (taux à 13%)
Yohann RAIMBOURG	Restauration réunionnaise	4 000€	520 €
François GRETEAU	Vente et réparation de vélos neufs et d'occasions « Services vélos » Rue du Château d'eau à Chinon (ex « Cycles GRETEAU »)	5 500€	715 €
M. MERCIER	Boulangerie-Pâtisserie	10 000 €	1 300 €
Kévin LEVEAU	Réparation et vente d'électroménager « Dépanne Electro » Rue de l'Olive à Chinon	4 000 €	520 €
Poï-Eric COORNAERT	Garage automobile-franchise AD Rue B.Palissy	10 000 €	1 300 €

Accord du Conseil à l'unanimité, Madame Tiphaine MERCIER ne prenant pas part au vote.

Fait à Avoine le **5 - MAI 2015**  
Affiché à CHINON, AVOINE et CINAIS le **5 - MAI 2015**

Le Secrétaire de séance  
Claude BORDIER



Le Président  
Jean-Luc DUPONT

